



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Catherine CLUZEAUD-DELVIT, Ingénieure d'Etudes, Directrice du Service Commun de Formation Continue, de la Validation des Acquis et de l'Apprentissage (FCV2A),

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 918 – Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires impactant le budget CRB 918, hormis ceux la concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine CLUZEAUD-DELVIT, M. Gérard JAZOTTES, Professeur des Universités, Vice-président de la Formation Continue, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet le 6 février 2017. Il est mis fin, à la même date, aux délégations de signature consenties à Mme Catherine CLUZEAUD-DELVIT, datées du 25 mai 2016.

Fait à Toulouse,
Le 6 février 2017

La délégataire,

le délégataire.

Catherine CLUZEAUD-DELVIT

Gérard JAZOTTES

Corinne MASCALA

